



HAL
open science

La contribution des coopératives dans la promotion territoriale au Maroc : Cas des coopératives safranières de la zone de Taznakhte

Driss Aitelhaj, Abdelhadi Bounar

► To cite this version:

Driss Aitelhaj, Abdelhadi Bounar. La contribution des coopératives dans la promotion territoriale au Maroc : Cas des coopératives safranières de la zone de Taznakhte. XVe Conférence Annuelle Internationale du Réseau International d'Intelligence Territoriale INTI " Économie Sociale et Solidaire dans les territoires ", Nov 2016, Charleroi et Liège, Belgique. halshs-02076187

HAL Id: halshs-02076187

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02076187>

Submitted on 22 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La contribution des coopératives dans la promotion territoriale au Maroc :
Cas des coopératives safranières de la zone de Taznakhte.

Driss AIT ELHAJ

Doctorant à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université Ibn Zohr –Agadir- Maroc

Laboratoire: Géo environnement et Développement des Zones arides et semi-arides.

Email : drissaitelhaj@gmail.com

Abdelhadi BOUNAR

Professeur d'Enseignement Supérieur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université Ibn Zohr –Agadir- Maroc

Laboratoire: Géo environnement et Développement des Zones arides et semi-arides Email :

boumar@uiz.ac.ma

Résumé :

Au cours de ces dernières décennies, la communauté scientifique s'accorde sur l'importance des coopératives en tant qu'acteur indispensable dans le modèle d'affaire de l'économie sociale et solidaire. Cette importance a suscité notre intérêt pour explorer et étudier le rôle des coopératives dans la promotion des territoires. Il s'agit particulièrement de mettre en lumière la contribution de ces entités économiques dans le développement d'un modèle promotionnel intégrant le marketing territorial comme un instrument pour relever les différents défis et exploiter les différentes opportunités offertes par les territoires en permettant une amélioration des conditions économiques et sociales des acteurs locaux.

Afin d'examiner cette contribution, cet article adopte une perspective qualitative exploratoire, basée sur des entretiens semi-directifs menés avec des coopératives safranières de Taznakhte province de Ouarzazate, située dans le sud-est du Maroc.

Mots clés : Coopératives, Développement social, Développement économique, Marketing territorial.

Abstract:

During the late decades, the scientific community has agreed on the importance of cooperatives as crucial actors in the model of social and supportive economy. This importance has triggered our interest in exploring and studying the role of cooperatives in the promotion of territories. We will precisely shed the light on the contribution of these economic entities on the development of promotional models integrating territorial marketing as an instrument to pick up the different challenges and to take advantage of the different opportunities offered by the territories, allowing the improvement of the economic and social local actors.

In order to examine this contribution, this article adopts a qualitative, explanatory perspective, based on interviews with Saffron cooperatives, in Taznakhte, Ouarzazate province, situated in the South-East of Morocco.

Key words: Cooperatives, economic development, territorial marketing.

Introduction :

La communauté scientifique s'accorde sur le rôle crucial de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la sphère économique en raison de son importance dans le développement d'un modèle économique régional.

En effet, les entités de l'ESS participent au développement des territoires par la création d'emploi, par le partage des savoirs et des résultats et par la promotion de l'image et par la préservation des valeurs de la communauté. Elles améliorent par conséquent, la situation socio-économique des adhérents en assurant une stabilité géographique et économique de la société.

En se référant aux données publiées par l'Office de Développement de la Coopération (ODCO) le nombre des coopératives au Maroc dépasse Douze Mille coopératives en 2014. Ces entités économiques réunissent plus de 448.000 adhérents. Au niveau de la répartition sectorielle, on note que les coopératives agricoles occupent le premier rang, avec 66%, en deuxième position sont les coopératives relevant de l'artisanat (15%) et en 3^{ème} place celles de l'habitat (9%). Les coopératives participent à hauteur de 2% au PIB national¹.

Notre article vise l'exploration du rôle des coopératives dans la promotion des territoires en étudiant leurs contributions dans l'attractivité territoriale. Afin d'examiner cette contribution, nous adoptons une perspective qualitative exploratoire, basée sur des entretiens semi-directifs menés avec les responsables de dix coopératives safranières de la zone de Taznakhte relevant de la province de Ouarzazate, située dans le sud-est du Maroc.

Dans un premier temps, nous présenterons un cadre théorique et conceptuel. Ensuite, nous mettons l'accent sur les résultats exploratoires de la contribution des coopératives safranières sur la promotion territoriale issus de l'étude de terrain que nous avons mené dans la zone de Taznakhte province d'Ouarzazate.

I. Carte théorique et conceptuel :

Il est de coutume d'exposer les principaux concepts théoriques qui cadrent une recherche scientifique. A cet effet, nous présenterons les définitions et les fondements théoriques mobilisés dans la présente recherche. Il s'agit particulièrement, de définir la notion de la coopérative, de l'économie sociale et solidaire et territoire et la promotion territoriale

¹ Journal Economiste Edition N° :4317 du 11/07/2014.

1. La coopérative :

La coopérative comme notion théorique, peut être définie selon plusieurs approches :

1.1. La coopérative dans une approche entrepreneuriale :

Le Dahir n° 1-83-226 du 9 moharrem 1405 (5 octobre 1984) portant promulgation de la loi n° 24-83 fixant le statut général des coopératives et les missions de l'ODCO définit La coopérative comme : « *un groupement de personnes physiques, qui conviennent de se réunir pour créer une entreprise chargée de fournir, pour leur satisfaction exclusive, le produit ou le service dont elles ont besoin* ».

L'Alliance coopérative Internationale ACI en Septembre 1995 quant à elle, définit une coopérative comme une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

1.2. La coopérative comme une valeur sociale et solidaire :

La coopérative est une organisation de partage de valeurs de la société, de communiquer autour des mœurs et des coutumes des ancêtres. Il est traditionnellement connu dans les zones rurales du sud-est marocain que les habitants d'une tribu adoptant un comportement coopératif appelé TIWIZI². Aujourd'hui, les coopératives jouent pratiquement le même rôle avec un cadre organisé et formel par rapport aux anciennes pratiques.

Dans la présente recherche, on conçoit la coopérative comme un moyen d'organisation et de coordination d'un travail collectif, en tirant profit de l'organisation moderne offerte par le cadre coopératif et en préservant nos traditions et l'identité communautaire relative à la gestion de l'affaire collective.

En définitive, la coopérative en tant que valeur sociale et solidaire répond à une nécessité de moderniser les interactions sociales et culturelles entre les individus d'un territoire donné.

²TIWIZI : Est une pratique amazighes ancienne qui consiste à adopter un comportement de solidarité et de coopération visant à créer une synergie entre la population d'une région, d'un village ou d'une tribu afin de mener des actions communes dans divers domaines (actions culturelles, travaux agricoles etc.) .

2. Le territoire et la promotion territoriale :

Le professeur de l'université Bordeaux III Guy Di Méo a défini le terme comme une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire (Guy Di Méo, 1996). De même, ce concept a été défini par le dictionnaire de géographie de Pierre George et Fernand Verger comme « *un espace géographique qualifié par une appartenance juridique* ».

Quant à la promotion territoriale, il s'agit essentiellement de mettre en œuvre un ensemble d'actions et de pratiques qu'un territoire doit mettre en place pour rendre ses ressources et ses composantes plus attractives. La politique de la promotion territoriale vise ainsi, la valorisation de l'image et du produit du territoire.

3. L'économie sociale et solidaire:

D'après le portail de Ministère de l'Économie et des Finances Française, l'économie sociale et solidaire (ESS) est une branche de l'économie regroupant les organisations privées (entreprises coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale.

L'ESS se compose de trois grandes catégories d'institutions, à savoir : les coopératives, les associations et les mutuelles. Elle est considérée comme une économie alternative (ATTOUCH, 2011).

En raison de l'importance dans le tissu économique et social, le ministère de l'artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire marocaine a organisé des assises nationales de l'ESS, le 14 Juillet 2016, dont la recommandation principale est l'élaboration d'un projet de loi cadrant l'ESS afin d'intégrer différents acteurs en économie formelle et moderniser le fonctionnement de ses activités.

Au moment où l'ESS participe au renouvellement des pratiques économiques, les sociétés postmodernes vivent des crises aiguës de façon impuissante (Ndiaye, 2011). Toutefois, la réussite d'implantation de l'ESS comme une économie d'éthique et de valeurs sociétales partagées peut être un garant du succès de ce chantier de réforme dans le monde des affaires.

II. Le Rôle des Coopératives safranières dans l'amélioration de l'offre territoriale dans la région de Taznakhte :

1. Contexte et méthodologie de la recherche :

La contribution des coopératives dans le développement territorial est un sujet qui a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs (ex., Ahrouch, 2011 ; Attouch, 2011; Ed-Dafali et al. 2015 Ndiaye, 2011). Notre expérience personnelle avec les coopératives de la région de Taznakhte³ ainsi que les résultats de ces recherches s'accordent sur le fait que ces entités ont un rôle important dans le développement des régions et des territoires.

Cette contribution sera étudiée dans notre article en explorant le rôle des coopératives dans l'amélioration de l'attractivité de la région de Taznakhte. Notre étude s'est basée sur les informations des rapports institutionnels et de consulting, des rapports internes des coopératives et des entretiens directs que nous avons menés auprès des responsables de ces organisations.

Nous présentons en premier lieu un aperçu sur la situation actuelle et les perspectives des coopératives safranières de Taznakht. En deuxième lieu, nous traitons la question d'évaluation de l'impact des entités safranières sur l'image de notre territoire d'investigation.

2. Présentation de la zone d'étude : Taznakhte province d'Ouarzazate :

Taznakhte se situe à 87 Km au sud-ouest de la ville d'Ouarzazate. C'est un territoire qui se décompose administrativement en cinq communes (quatre communes rurales : CR Ouislate, CR Iznaguene, CR Siroi, CR Khzama et une municipalité : municipalité de Taznakhte).

Ces communes sont reliées par la ville de Taznakhte, qui constitue le centre d'autres communes, elles sont liées également par des liens culturels et sociaux qui se représentent dans les traditions du mariage et dans les dessins et les couleurs des Tapis tissés par les femmes de Taznakhte.

Les femmes rurales de la région sont très productives par rapport aux hommes⁴, « *c'est les femmes qui tissent les tapis, et celles qui récoltent le Safran durant les froides matinées du*

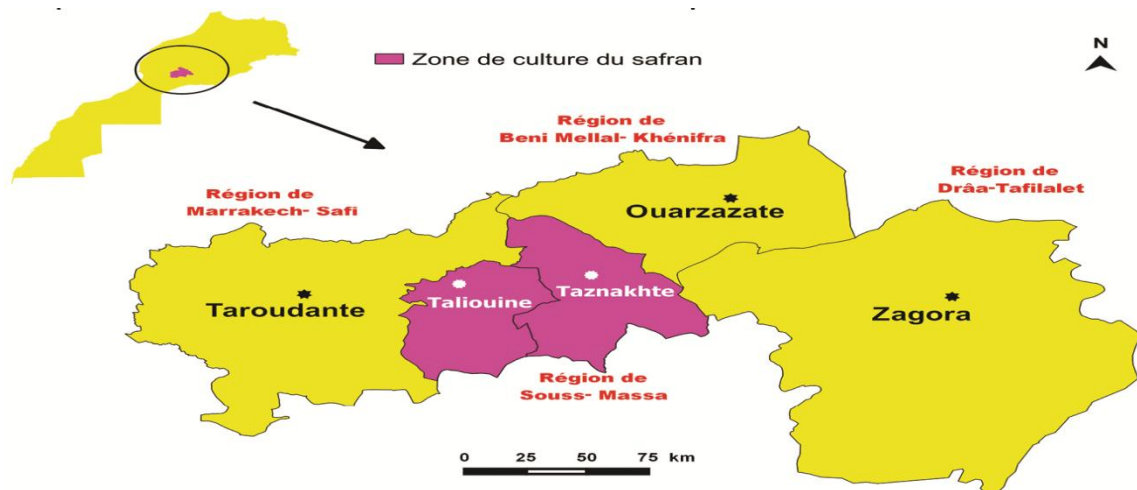
³ Les auteurs ont assuré l'accompagnement pré et post création au profit de plusieurs coopératives de la province d'Ouarzazate.

⁴ Un constat confirmé par plusieurs responsables des coopératives lors des entretiens.

mois Novembre chaque année, elles travaillent durant toutes les étapes du processus de production du Safran dès la récolte jusqu'à le conditionnement».

De par son positionnement géographique, la zone de Taznakhte possède l'altitude et le climat adaptés à une culture agricole de Safran (voir la carte n° 01).

Carte n° 01 : la Zone de culture du Safran au Maroc.



Source : document de GIE Safran Taznakhte 2016

3. La situation des coopératives safranières de Taznakhte :

Le Safran (zafran en langue Arabe et en Tamazight) est un stigmaté séché de la fleur de *Crocus Sativus* (Aboudrare, Aw.Hassan et J-Lybbert., 2014), la maison du Safran⁵ a défini le safran comme une épice tirée de l'espèce *Crocus Sativus*. Il fait partie des substances les plus chères du monde de toute l'Histoire.

La culture de Safran une activité principale dans plusieurs Douars des communes de Taznakhte, il constitue un revenu important des ménages, estimé à plus de dix mille dirhams par ménage et par an dans la commune d'Iznagune (Aboudrare, Aw.Hassan et J-Lybbert.,2014).

Il est important de signaler que la culture de Safran est une activité très ancienne dans la région de Taznakhte. Dans ce sens, les recherches qu'ont été faites sur l'histoire du Safran

⁵ Dar Zafran est une entité pour la valorisation de Safran, elle a été construite dans le cadre de la stratégie nationale de la promotion de safran à Taliouine en 2012, elle s'appelle aussi la bourse de safran du Maroc.

dans la région ont montré qu'il avait des signes dans des écrits de ventes de terrain datés de 18ème siècle dans la Tribu d'Iznaguene, (Boucheikha, 2009). Cette activité est en évolution continue, elle a passé d'une production pour l'autoconsommation à une production destinée au marché (commercialisation).

Dans ce sens, Monsieur Karmouni, président de GIE Safran de Taznakhte a précisé que le Safran avait été une culture des familles riches, elles l'utilisent comme des cadeaux pour les Zawiyas et les représentants des autorités, cela se justifié par le fait que le Safran a nécessité des superficies importantes et que seules les grandes familles qu'ont disposé de ces terrains.

L'organisation des producteurs et productrices en coopératives a vu le jour en 2008, par la constitution d'une dizaine de coopératives dans les différentes communes. Elles sont regroupées en deux Groupements d'Intérêt Economie(GIE), à savoir le GIE Taznakhte et GIE Pied de Siroua.

Le GIE comme composante de l'ESS est défini par l'article 1 de la loi n° 13-97 comme « un groupement de deux ou plusieurs personnes morales peuvent constituer entre elles pour une durée déterminée ou indéterminée un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, et à améliorer ou accroître les résultats de cette activité ».

Le pouvoir public marocain dans son programme de développement des zones oasiennes, a signé un contrat programme à travers l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier(ANDZOA) pour promouvoir la filière de Safran en augmentant la production nationale de 3 tonnes en 2012 à 9 tonnes à l'horizon 2020. L'engagement étatique et de ceux des acteurs locaux et régionaux a significativement influencé le comportement des adhérents pour changer leur mode de production et de commercialisation.

En effet, d'après la majorité des responsables des coopératives cet objectif de 9 tonnes est un souhait réalisable, à conditionne que les GIE et les coopératives travaillent dans une logique de solidarité et de complémentarité, et que l'autorité publique maintient les aides destinées à cette filière.

4. Coopératives safrannières de Taznakhte : Réalisations et perspectives :

Les coopératives de notre étude font partie de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de la filière du Safran crée en Avril 2012 à Taliouine. La production du Safran a connu une

augmentation suite à l'adhésion de nouveaux producteurs aux coopératives locales. De même, les ateliers de formation et de sensibilisation ont été organisés au profit des adhérents pour l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des coopératives, ce qui pourrait se répercuter sur leur rôle au niveau régional.

Le GIE Safran de Taznakhte se compose actuellement de 15 coopératives safranières et plus de 700 producteurs et productrices, avec une production annuelle de 600Kg⁶. Le but de sa création est de mutualiser les efforts des acteurs territoriaux en offrant le soutien technique et l'accompagnement souhaité aux coopératives. Ainsi, son importance pour la commercialisation de la production locale se justifie par des certificats et les agréments de vente au niveau nationale et internationale qu'il détient.

Les entretiens que nous avons effectués avec les responsables des coopératives affirment que les adhérents ont bénéficié de plus en plus de moyens techniques et d'accompagnement des institutions étatiques. De même, les coopératives ont bénéficié de financements des projets d'aménagements des terrains agraires prévus dans le cadre de programme national Maroc Vert.

Les coopératives safranières sont en train de penser à la préparation d'un projet de création de Dar Zafran Taznakhte (DZT) qui peut être une annexe à celle de Taliouine, surtout après le nouveau découpage régional de 2015 qui a associé la province d'Ouarzazate à la nouvelle Région Draa Tafilalet. Le projet de DZT aura pour but de regrouper les GIEs et les Coopératives safranières afin de promouvoir et de préserver cette richesse territoriale. Les responsables des coopératives ont précisé que l'une des finalités de ce projet sera la facilitation d'accès aux marchés internationaux pour commercialiser la production locale.

Le Président de GIE Safran Taznakhte a présenté lors de notre visite à la coopérative une simulation d'un modèle de développement économique basé sur le Safran, il a précisé que *« Si les coopératives membres de GIE se mobilisent pour atteindre 4 tonnes de Safran en 2020 soit 4000kg, et le prix de safran dans les mauvaises circonstances ne peut pas être inférieure à 18000dhs/kg, cela fait un chiffre d'affaire de 72 Millions de Dirhams par an, un trésor territorial qu'on doit tous et toutes y adhérer, le développement territorial doit se basé sur ces données sachant que la culture du Safran ne nécessite pas de l'eau qui est un déterminant dans le système agricole».*

⁶ La production estimée en 2018 par un responsable du GIE.

En définitive, les entretiens que nous avons mené et les rencontres sur le terrain nous permettent de soutenir l'idée de l'existence des perspectives prometteuses offertes par cette ressource précieuse. Toutefois, son exploitation optimale est conditionnée par une mobilisation collective, par les efforts collaboratifs déployés par les acteurs locaux, par l'effort étatique et dans certains cas par l'assurance du financement (bancaires, Microcrédit, fonds de capital-risque etc.) avec des conditions encourageants.

5. Coopératives safranières de Taznakhte : Vers une nouvelle définition de l'image de territoire :

Taznakhte est un territoire où les femmes sont très impliquées sur le plan économique et social. Elles s'engagent d'une part, dans le tissage des tapis Ouawzguiti traditionnellement reconnus à l'échelle nationale et d'autre part, dans les différentes étapes de la production et la commercialisation du safran.

Photo 1 : les Femmes au siège de Coopérative Tamount Laaine n'Ait hemd pour la production et la commercialisation de Safran.



L'image associée au territoire de Taznakhte est liée au tissage des tapis traditionnels, certains écrits ont l'appelé « *la capitale du tapis traditionnel au Maroc*⁷ », et cette logique d'association d'image du tapis au territoire de Taznakhte le ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec d'autres acteurs locaux et régionaux a organisé chaque année au centre de Taznakhte le Festival de tapis ouazguiti qui arrive en 2017 à sa 5eme édition. Cet événement important a permis une promotion de tapis et de la région en général dans les médias nationaux et internationaux.

⁷ <http://art-defi.over-blog.com/article-14882200.html>

Ce festival permet également aux producteurs du safran d'exposer leurs récoltes. Ce qui permet aux visiteurs des stands de découvrir la place que ce produit de terroir occupe au niveau de ce territoire. Cette place qui vient de se concrétiser dans les médias, elle a été constatée depuis longtemps dans les designs dessinés sur les tapis, et la présence du Safran comme un ingrédient pour colorer la laine, cela affirme l'existence d'une complémentarité entre les deux activités d'implication des femmes sur le plan économique et social.

La formation de l'image d'un territoire, c'est un facteur important de l'attractivité qui peut être exploitée lors d'élaboration d'une politique du marketing territorial pour une région, la zone de Taznakhte-Taliouine est reconnue par le slogan de « pays d'or rouge », cette appellation non officielle (dont nous n'avons pas pu définir l'origine), est une marque territoriale inconsciemment associée à ce territoire, il peut être un déterminant pour se différencier et se distinguer par rapport aux autres territoires.

Ce positionnement de la zone au niveau national n'est pas un résultat d'une stratégie préparée ou d'une décision des acteurs locaux, mais il a été élaboré de façon hasardeuse grâce à l'interaction de l'homme avec la nature. Selon Azouaoui (2015) le positionnement territorial *« nécessite une approche professionnelle qui consiste à fonder le positionnement sur des bases solides qui permettent au territoire de se démarquer par rapport aux territoires rivaux et avoir ainsi une place confortable dans l'esprit des populations cibles »*.

Il est fort de constater ces dernières années une forte mobilisation et implication des acteurs locaux dans la promotion de la production du safran, en optant pour différents structures juridiques et modèles économiques (entreprises, coopératives, GIE, associations etc.). Cette mobilisation collective concentrée sur le Safran comme un locomotive de développement rejoint la conception accordée par Ribert Évelyne(2009) à la notion de l'identité d'un territoire ou du « sentiment territorial ».

Enfin, pour améliorer cette image de territoire du safran, il est primordial de se pencher sur une stratégie collective, via un contrat programme entre les différents acteurs dans le territoire de Taznakhte et Taliouine, afin de définir des actions communes de la promotion de ce « pays d'or rouge » qui peut dans des années avenir remplacer l'image de capitale des tapis berbères.

Conclusion :

Ce travail a traité la contribution des coopératives dans l'amélioration de la promotion territoriale. Il s'est focalisé sur les coopératives safranières de Taznakhte comme domaine d'investigation. Les résultats des entretiens que nous avons effectués nous permettent de scinder cette contribution selon trois approches.

- **La contribution socioéconomique :** les coopératives safranières réalisent des chiffres d'affaires importants et caractérisés par une progression positive l'année en année. Ce revenu permet aux adhérents d'améliorer leurs situations socioéconomiques et d'assurer une intégration efficace des femmes rurales dans le tissu socioéconomique.
- **La contribution à la préservation de la culture locale :** L'amélioration des conditions socioéconomiques des adhérents des coopératives résultante de la mobilisation collective et de l'engagement des acteurs locaux est un élément bénéfique pour la culture du territoire de cette recherche. Cette amélioration permet de préserver la culture locale, de renforcer la dépendance entre la culture des acteurs et leurs activités économiques (la pratique de TIWIZI, la présence de chanson d'Ahwach dans le cycle de production du safran etc.) et d'assurer une interaction enrichissante entre les individus et le territoire par l'intégration de l'identité culturelle dans activités humaines (tissage des tapis, exploitation des terrains de safran etc.)
- **La contribution à l'amélioration de l'image territoriale :** la présence des coopératives safranières constitue un élément indispensable qu'a contribué historiquement à la constitution de l'identité économique régionale et au renforcement de l'attractivité territoriale en développant un modèle économique durable.

En guise de conclusion, la contribution des coopératives safranières dans le territoire de Taznakhte peut être améliorée, par l'accélération des programmes de formations au profit des adhérents, la sensibilisation des acteurs sur l'intérêt d'adhésion aux coopératives et la prise en considération de l'importance de cette filière agricole lors de l'élaboration des politiques régionales.

Références bibliographiques :

Articles :

- ATTOUCH, H. (2011). Économie solidaire et développement humain territorial.
- Abdourahmane Ndiaye. Introduction. Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires, L'Harmattan, pp.15-29, 2011, Animation et Territoires
- Guy Di Meo, *Les territoires du quotidien*, 1996. In: *L'information géographique*, volume 61, n°1, 1997. p. 42.
- Aboudrare, A., Aw-Hassan, A., & J. LYBBERT, T. (2014). Importance Socio-économique du Safran pour les Ménages des Zones de Montagne de la Région de Taliouine-Taznakht au Maroc. *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, 2(1), 5-14 ;
- AZOUAOUI, H. L'apport du marketing territorial à la bonne gouvernance locale au MAROC : Cas de la province de Ouarzazate. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, Maroc, 0, Sep. 2015.
- Bouchelkha M. (2009). Etude Sociologique sur le Safran. Rapport de consultation. Maroc: Projet FAO/TCP/ MOR/3201.
- S. ED-DAFALI, S RHABRA, E ELOUATIK. Analyse de la contribution des coopératives dans le développement socio- économique: Cas de la région de Taroudant. *Dossiers de Recherches en Economie et Gestion* 4 (1), 111-127. 2015.
- Ribert Évelyne, « À la recherche du « sentiment identitaire » des français issus de l'immigration », *Revue française de science politique* 3/2009 (Vol. 59), p. 569-592. [10.3917/rfsp.593.0569](https://doi.org/10.3917/rfsp.593.0569).

Textes juridiques et documents officiels :

- Dahir n° 1-99-12 du 18 chaoual 1419 (5 février 1999) portant promulgation de la loi n° 13-97 relative aux groupements d'intérêt économique.
- Monographies des communes de Taznakhte (Documents non publiés)
- Dossier de presse des Assises Nationale de l'ESS 2016 de ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire Maroc.
- <http://maison-du-safran.com/histoire.html> (Consulté le 01 Novembre 2016)
- <http://annuaire-du-safran-francais.e-monsite.com/blog/> (consulté le 01 Novembre 2016)
- Le portail de Ministère de l'Économie et des Finances(France) Consulté en 02 Novembre 2016.